VULCA AUDIT
Commissariat aux Comptes

LES PETIT S DÔMES

Association loi 1901

Le Bourg

63160 GLAINE MONTAIGUT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

concernant l'exercice
du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève – 63800 Cournon-d'Auvergne
Tél. 04 73 77 74 22 – Fax 04 73 69 35 83 – E.mail : contact@vulca-conseil.fr

SAS au capital de 10 000 € - RCS Clermont-Ferrand – SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z – TVA FR 41749907721
Société de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel de Riom

S O M M A I R E

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rapport sur les comptes annuels

VULCA AUDIT

ASSOCIATION LES PETITS DÔMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES PETITS DÔMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 22 mai 2023

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes



Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée

LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

BILAN ACTIF

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 576	3 576		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	35 847	28 126	7 721	7 047
Autres	302 505	69 794	232 711	248 648
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	45		45	45
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	341 973	101 496	240 477	255 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	5 138		5 138	5 101
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	54 261		54 261	46 120
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	111 751		111 751	88 701
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	171 150		171 150	139 921
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	513 124	101 496	411 628	395 661

BILAN PASSIF

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF		Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		104 968	104 968
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		12 000	18 000
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		66 388	82 803
Excédent ou déficit de l'exercice		375	-16 416
	Situation nette (sous total)	*183 731*	*189 356*
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		76 987	80 393
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	260 717	269 749
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		8 762	9 342
	TOTAL (III)	8 762	9 342
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		65 535	70 646
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 011	8 228
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		66 603	37 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			427
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	142 149	116 570
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	411 628	395 661

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	580	621
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	203 241	156 273
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	138 851	145 689
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 425	21 354
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	444	155
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	377 541	324 091
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	9 383	9 654
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	35 712	36 272
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 801	5 356
Salaires et traitements	249 565	219 611
Charges sociales	64 662	53 628
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 256	18 833
Dotations aux provisions		2 409
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	69	7
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	383 448	345 771
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 907	-21 680
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	623	314
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	623	314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	615	661
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	615	661
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9	-347

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-5 898	-22 027
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 273	5 719
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	6 273	5 719
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		108
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		108
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 273	5 611
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	384 438	330 125
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	384 063	346 540
EXCÉDENT OU DÉFICIT	375	-16 416
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	8 203	1 937
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	8 203	1 937
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	8 203	1 937
TOTAL	8 203	1 937
TOTAL	375	-16 416

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 411 627,91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 374,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/02/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 à 30 ans
- Matériels et outillages	1 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les heures de bénévolat sont évaluées à 8.202,87 € pour l'année 2022, correspondant à 570 heures, valorisées au SMIC horaire, soit 11.07 €, majoré de 30% de cotisations patronales.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 576		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		32 590		3 258
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		300 974		736
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		1 386		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	334 950		3 994
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		45		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	45		
		TOTAL GENERAL	338 571		3 994

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 576	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				35 847	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				301 710	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			592	794	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		592	338 352	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				45	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			45	
		TOTAL GENERAL		592	341 973	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 576			3 576
TOTAL		3 576			3 576
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		25 543	2 583		28 126
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	52 326	16 673		68 999
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 386		592	794
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		79 255	19 256	592	97 920
TOTAL GENERAL		82 832	19 256	592	101 496

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour indemnités de fin de carrière a été comptabilisée. Le montant a été estimé selon l'approche actuarielle. Au 31/12/2022, elle s'élève à 8.762 €.

Les critères retenus ont été les suivants :
- Augmentation annuelle des salaires : 4%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3.77% (inflation comprise)
- Age de départ : 62 ans, à l'initiative du salarié
- Taux de rotation : 5% constant
- Taux de charges sociales : 30%
- Méthode de calcul : méthode rétrospective prorata temporis
- Table de mortalité : table réglementaire INSEE 2018-2020

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 138	5 138	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	58	58	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 283	4 283	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	49 920	49 920	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	59 399	59 399	

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	53 674
Disponibilités	
TOTAL	53 674

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Modalité de remboursement de l'apport avec droit de reprise de France Active de 30.000 € : apport consenti pour une durée de 60 mois, remboursable en 5 annuités de 6.000 €.

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	104 967,91				104 967,91
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	18 000,00			6 000,00	12 000,00
Report à nouveau	82 803,35	-16 415,51		16 415,51	66 387,84
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 415,51	16 415,51	16 790,33		374,82
Subventions d'investissement	80 393,22		2 866,67	6 273,26	76 986,63
TOTAUX	269 748,97		19 657,00	28 688,77	260 717,20

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC LES PETITS DOMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	65 535	5 157	21 100	39 278
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		10 011	10 011		
Personnel & comptes rattachés		18 045	18 045		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		17 970	17 970		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	30 587	30 587		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		142 149	81 771	21 100	39 278

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 5 111
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 738
Dettes fiscales et sociales	23 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	29 782

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
SUBV INV AMENAGEMENT 2022 SUBV INV AMENAGEMENT 2022		704
SUBV INV GLAINE SUBV INV GLAINE		5 353
SUBV INV STRUCTURE CLIMKID SUBV INV STRUCTURE CLIMKID		217
TOTAL		6 273

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Remboursements mutuelles	304		
IJSS CPAM	6 233		
Remboursements Uniformation	4 709		
Remboursements prévoyance Chorum	4 604		
Remboursements parents guidance parentale	125		
Remboursement assurance sinistre	350		
Remboursement transition professionnelle	17 520		
TOTAL	33 845		